

nus sur son ordre et, contre toute attente, nous avons été en route saisis comme des voleurs.

« — Quelles sont vos occupations habituelles ?

« — Je me livre à l'étude de la religion. »

Ensuite ils répondirent franchement à toutes les autres questions. Peu après, on leur passa au cou une cangue du poids de dix-huit livres ; on leur attacha de plus une chaîne au cou et on fixa leur main droite par un croc contre le bord de leur cangue.

Ils passèrent la nuit dans la chambre des gardiens de la prison, pièce chauffée et séparée des autres prisonniers, tantôt priant, tantôt sommeillant. A la pointe du jour, on les changea de prison et le gouverneur les cita à sa barre l'après-midi.

« — Pourquoi, dit-il, allez-vous vous perdre dans les superstitions ?

« — Nous ne sommes point perdus dans la superstition, répondit Paul.

« — La religion que l'on appelle du Maître du Ciel, n'est-ce point une superstition ?

« — Dieu est le créateur du ciel et de la terre, des anges et des hommes, et de toutes les créatures : le servir est-ce une superstition ?

« — De qui as-tu reçu tes livres ?

« — Je pourrais l'indiquer. Mais quand je reçus ces livres, la défense du roi n'existait pas encore. Celui donc qui me les prêta n'était point coupable. Aujourd'hui qu'il y a défense rigoureuse, si je le désignais, il serait exposé, sans aucune culpabilité de sa part, à de cruels supplices. Comment pourrais-je le déclarer sans enfreindre le précepte qui nous défend de nuire à notre prochain. Donc je ne puis, ni ne veux le dénoncer.

« — Vous êtes tous coupables, vous autres chrétiens, d'un crime que le ciel et la terre ne pourrait contenir. Vous ajoutéz follement foi à des paroles trompeuses ; vous infatuez le monde et débauchez le peuple ; vous détruisez et faussez les relations naturelles de l'homme. C'est une grande impiété. Cependant cette faute est relativement légère. Il est